



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

agressions antisémites

Question au Gouvernement n° 535

Texte de la question

AGRESSIONS ANTISÉMITES

M. le président. La parole est à M. François Pupponi, pour le groupe Nouvelle Gauche.

M. François Pupponi. Monsieur le Premier ministre, ma question s'adresse à vous. Vous y avez déjà en partie répondu, mais je voudrais compléter la question de notre collègue Da Silva.

Lundi soir, à Sarcelles, un jeune garçon de huit ans était agressé sauvagement par deux jeunes adolescents, qui l'attendaient et qui l'ont frappé parce qu'il portait une kippa. Jamais ils ne l'ont menacé, insulté ou traité de « sale juif », mais ils savaient très bien ce qu'ils faisaient en s'attaquant à un jeune de huit ans qui porte la kippa : ils s'attaquaient à un membre de la communauté juive.

Quinze jours plus tôt, une jeune fille, que l'on savait être elle aussi membre de la communauté juive, se faisait entailler la joue à coups de cutter, là encore sans être insultée, par un individu qui savait qu'il agressait une jeune fille membre de la communauté juive.

Quelques jours auparavant, un commerce de Créteil brûlait, après que l'on eut inscrit des croix gammées sur ses murs.

Monsieur le Premier ministre, il y a actuellement une recrudescence des actes antisémites dans notre pays. Il faut en prendre toute la mesure. Le Président de la République l'a fait hier – j'ai d'ailleurs eu l'occasion d'en discuter avec lui dans la soirée –, vous l'avez fait vous aussi, ainsi que le ministre de l'intérieur. Je salue la réaction du Président de la République et du Gouvernement, mais il faut aller plus loin.

Il faut que nos collègues sachent qu'aujourd'hui, en France, ce ne sont pas les services de police qui établissent les statistiques des actes antisémites, c'est la communauté juive elle-même qui tient ses propres statistiques.

M. Claude Goasguen. C'est vrai !

M. François Pupponi. Elles sont sécurisées par le ministère de l'intérieur, mais il n'y a pas, lorsqu'on porte plainte, de case prévue pour préciser qu'il s'agit d'un acte antisémite. Il y a là une anomalie. Il faut que l'État, que la République connaisse enfin les vrais chiffres de l'antisémitisme dans notre pays. Il n'est pas acceptable que ce soient les membres de la communauté juive qui soient obligés d'alerter la République sur le niveau de l'antisémitisme en France ! *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Monsieur le Premier ministre, vous l'avez dit : des inspections générales vont être missionnées. C'est une très bonne chose. La République doit mettre un point d'honneur à informer la nation des actes antisémites commis

dans notre pays, afin d'aider la communauté juive à faire disparaître ce fléau. (*Mêmes mouvements.*)

M. Claude Goasguen. Il faut faire appliquer la loi ! Elle existe !

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, vous connaissez bien ces problèmes ; je dois dire que, depuis quelques années, je les connais moi aussi. J'assistais, jeudi dernier, à un dîner organisé dans ma région par le CRIF, le Conseil représentatif des institutions juives de France. J'ai rappelé à cette occasion combien des actes graves avaient été commis sur notre territoire.

Comme vous, je constate depuis le début de l'année une recrudescence des actes antisémites. Vous en avez cité quelques-uns ; depuis le 1er janvier, j'en ai recensé huit commis dans la région parisienne.

M. Meyer Habib. C'est vrai !

M. Claude Goasguen. Il faudrait nous en informer !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. Oui, il y a aujourd'hui un renouveau de l'antisémitisme, contre lequel nous devons tous nous élever. Ce peut être de l'antisémitisme traditionnel, celui de l'extrême-droite. M. Soral vient ainsi d'être condamné pour un pamphlet qu'il avait publié sur les réseaux sociaux. Mais, en même temps, on voit naître aujourd'hui de nouvelles formes d'antisémitisme, et je dois dire qu'elles sont toutes aussi intolérables. (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM.*)

Dans les prochaines années, nous lutterons contre l'antisémitisme et contre le racisme, parce que, comme vous l'avez dit, monsieur le député, c'est la négation même des principes de la République ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM, UDI-Agir, NG, GDR et FI.*)

M. Claude Goasguen. Faites appliquer la loi ! Les procureurs ne poursuivent plus !

Données clés

Auteur : [M. François Pupponi](#)

Circonscription : Val-d'Oise (8^e circonscription) - Nouvelle Gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 535

Rubrique : Droits fondamentaux

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er février 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [1er février 2018](#)